



Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

Déclaration sur dossier CST du 17 Juin 2026

DOSSIER en com - PERMANENCE D'ÉTAT CIVIL DE LA MAIRIE DES 6E ET 8E ARRONDISSEMENTS AU SEIN DE L'HÔPITAL SAINT-JOSEPH

L'UNSA prend acte du bilan présenté concernant l'expérimentation de la permanence d'état civil au sein de l'hôpital Saint-Joseph.

À la lecture du rapport, nous constatons que cette expérimentation répond à un véritable besoin de proximité du service public. Elle permet aux familles d'effectuer les démarches liées à la déclaration de naissance directement sur le lieu de naissance de leur enfant, simplifiant ainsi leurs démarches administratives. Un an après son ouverture, plus de 4 000 naissances ont été enregistrées dans le cadre de ce dispositif, ce qui démontre son utilité et son appropriation par les usagers.

Nous relevons également que cette organisation ne semble pas avoir dégradé les conditions de travail des agents concernés. Le rapport fait état de locaux adaptés, d'équipements répondant aux exigences de confidentialité et de sécurité ainsi que de conditions matérielles satisfaisantes pour l'exercice de leurs missions.

Par ailleurs, aucune difficulté particulière ne semble avoir été remontée par le service dans l'organisation des plannings ou dans le fonctionnement quotidien de la permanence.

Nous retenons également comme un élément positif le fait qu'une agente ait souhaité être affectée de manière permanente sur cette mission, ce qui constitue un indicateur plutôt favorable quant à l'attractivité du poste et aux conditions d'exercice de celui-ci.

Enfin, nous partageons la réflexion engagée concernant l'amélioration des modalités de stockage des plans d'oliviers distribués dans le cadre du dispositif « Un arbre, un enfant », afin de préserver pleinement les conditions de travail des agents.

Sous réserve des retours définitifs de l'hôpital Saint-Joseph et des services du Procureur de la République, l'UNSa considère que les éléments présentés conduisent à une évaluation globalement positive de cette expérimentation.